FEDIL

Pressemitteilung

CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ – MICHÈLE DETAILLE DEVIENT LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DE LA FEDIL

Luxembourg, le 25 avril 2019 – Après 3 ans à la tête de la FEDIL, Nicolas Buck se concentrera désormais à son nouveau rôle de président de l'UEL. Michèle Detaille lui succède lors de l'assemblée générale en ce jour.

Le mandat de Nicolas Buck fut marqué par de profonds travaux de repositionnement de la fédération. Cet exercice a permis de clairement définir le rôle de la FEDIL au sein du patronat luxembourgeois, de positionner la fédération par rapport au gouvernement, de lui insuffler de nouveaux accents stratégiques et de développer son membership, qui a crû disproportionnellement pour atteindre quelque 625 membres.

Les priorités définies lors de son mandat – les **talents**, la **transformation digitale** et la **transition énergétique** – reflètent toujours les grands défis à relever par nos entreprises. Elles continueront à guider l'action de la FEDIL en 2019 sous l'impulsion de sa nouvelle présidente.

Il s'agit là de trois sujets transversaux qui concernent toutes nos entreprises membres. Nous sommes tous concernés par la **pénurie de talents** – jeunes et moins jeunes – qui constituent pourtant l'épine dorsale de nos industries. Voilà pourquoi la FEDIL s'est appliquée, à travers plusieurs projets, dont HelloFuture, d'aider à signaler ce problème et de l'aborder ensemble avec nos partenaires. Par ailleurs la FEDIL s'est beaucoup engagée pour améliorer la capacité d'attrait de talents venant de l'étranger : visites de foires d'étudiants, fiscalité des frontaliers, questions infrastructurelles, nouvelles formes de travail ou évaluation des compétences des demandeurs d'asyle. La FEDIL continuera ses missions de promotion de l'industrie dans les années à venir en mettant l'accent aussi sur la disponibilité des personnes à travailler. Face à la réalité de pénurie de talents, des mesures telles que les réformes récentes des congés et congés spéciaux ne permettent guère d'atténuer les manques existants ou d'inverser la tendance.

La **numérisation** est une réalité inévitable et c'est aussi au travers plusieurs projets, initiatives et événements, dont notamment Digital4Industry et le High-

Level Group on Digital Transformation, que les conseillers FEDIL ont sensibilisé, informé et aidé nos membres en 2018. Ces sujets resteront d'une actualité brûlante en 2019 et la FEDIL continuera d'y travailler main dans la main avec ses entreprises ainsi que les autorités politiques, toujours tâchant de placer l'industrie au centre des débats. Dans ce contexte la FEDIL salue la création d'un ministère dédié à la digitalisation de l'État. Les attentes de nos entreprises par rapport à l'e-government sont grandes, la digitalisation des services étatiques devra permettre aussi bien une simplification qu'une accélération des procédures. La numérisation des services de l'État aura aussi un effet positif sur la digitalisation des entreprises, l'État jouant un rôle de catalyseur dans ce domaine.

La troisième priorité est la **transition énergétique** de nos industries. Nous soutenons concrètement les objectifs fixés dans l'Accord de Paris et partageons la vision d'entreprises plus durables. La transition énergétique bouleversera nos économies. Mais elle présentera aussi et surtout des opportunités à saisir. Nous sommes d'avis que les objectifs ambitieux ne seront réalisables qu'avec nos industries. Une désindustrialisation de l'Europe sera clairement le mauvais chemin à emprunter. Au risque de perdre sa crédibilité, l'Union européenne devra clairement se positionner en faveur de son secteur manufacturier et montrer que la transition sur le vieux continent se fera avec ses industries innovantes, et notamment à travers leurs efforts de R&D. Il sera aussi important de doter les jeunes des connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour qu'ils appréhendent cette thématique dans son ensemble et qu'ils puissent contribuer activement à l'agenda de transition.

A côté de ces trois priorités, une attention particulière sera également accordée au commerce extérieur sous la Présidence de Michèle Detaille. C'est un débouché très important pour la plupart de nos entreprises. L'exécution des missions de support étant confiée à la Chambre de Commerce, la FEDIL encouragera avec conviction la Chambre à élaborer une véritable stratégie dans ce domaine. Nous constatons par ailleurs un retour en arrière sur le fonctionnement du marché intérieur – notamment en matière de détachement, d'énergie et de libre circulation des personnes/services. Or, un fonctionnement sans friction du marché intérieur et des progrès dans la négociation d'accords commerciaux justes et équilibrés sont essentiels pour le succès de notre économie ouverte.

Michèle Detaille en bref :

Née le 14 juin 1957 à Bastogne et de nationalité belge, Michèle Detaille fait des études en sciences politiques à l'UCL. Après plusieurs années en politique, où elle sera bourgmestre, conseillère de ministre et députée en Belgique, elle se tourne vers le privé en 1988 en prenant la direction commerciale d'Accor Services Benelux. En 1996, elle reprend la société No-Nail Boxes qu'elle dirige toujours aujourd'hui et développe le groupe ALIPA, un ensemble de PME actives dans le domaine de l'emballage, de la logistique industrielle et de la manutention. Administratrice de la FEDIL depuis 2005, elle est aussi administratrice de Luxempart, de l'Université Catholique de Louvain et Régent honoraire de la Banque nationale de Belgique. Elle deviendra le 25 avril 2019 la première femme à présider la FEDIL.

Nominations statutaires :

Madame Anne-Christine Ayed et Messieurs Georges Bock, Nicolas Buck, Paul Jung, Charles H. Loesch et Michel Wurth quittent le conseil d'administration de la FEDIL qui les remercie de leurs efforts au profit de la cause industrielle.

Par ailleurs, l'assemblée générale a procédé à la nomination au conseil d'administration des Messieurs Claude Seywert (CEO, Encevo), Thierry Wolter

(Member of the Executive Board, CERATIZIT), Roland Bastian (CEO & Country Manager, ArcelorMittal Luxembourg), Robert Glaesener (CEO, Talkwalker), Georges Kioes (Partner, Deloitte Luxembourg), Paul Meyers (Managing Director, Country Leader, DuPont de Nemours), Jean-Louis Schiltz (Senior Partner, Schiltz & Schiltz) et Philippe Schmitz (CEO, Rotarex).

Contact presse :
Frank Genot, Adviser
frank.genot@fedil.lu
T +352 43 53 66 620